

Collocations adjectivales intensives et constructions consécutives

RASOANANTENAINA Aimeline* 

Université d'Antsirananana, Madagascar
rn.aimeline@gmail.com

Reçu: 15/11/2023,

Accepté: 28/12/2023,

Publié: 31/12/2023

Intensive Adjectival Collocations and Consecutive Constructions

ABSTRACT: *Collocations are often characterised by binary lexical combinations in linguistics and in language teaching and learning, these associations are often a source of difficulties, not only in reception but also in production, particularly for non-native learners who often use their native language as a support, thus creating interference during production. The consecutive constructions forming intensive adjectival collocations, which are the subject of this work, are part of the sequences that are productive not only in malagasy but also in french, and are therefore generally sources of interference. Moreover, these constructions, which are frequently used to express a property, extend collocational phenomena to complex sentences. Our study, based on a predicative analysis in the two languages, considers collocations as a property of the lexicon which emphasises the notion of lexical attraction in discourse, whose interest lies in identifying the various semantic, paradigmatic and distributional constraints in these lexical combinations, through possible transformations in order to work on reformulation skills.*

KEYWORDS : adjectival collocation, consecutive constructions, second-order predication, intensive, reformulation.

RÉSUMÉ : *Les collocations sont souvent caractérisées par des combinatoires lexicales binaires en linguistique et dans l'enseignement-apprentissage des langues, ces associations sont souvent sources de difficultés, non seulement en réception mais aussi en production et particulièrement pour les apprenants non natifs qui prennent souvent comme appui leur langue maternelle, créant ainsi des interférences lors de leur production. Les constructions consécutives formant les collocations adjectivales intensives, qui sont l'objet de ce travail, font parties des séquences qui sont productives non seulement en malgache mais également en français et de ce fait, sont généralement sources d'interférences. De plus, ces constructions, qui sont fréquemment utilisées pour exprimer une propriété, élargissent les phénomènes collocationnels aux phrases complexes. Notre étude, à partir d'une analyse prédictive dans les deux langues, considère les collocations comme une propriété du lexique qui met l'accent sur la notion d'attraction lexicale dans le discours dont l'intérêt se trouve dans l'identification des différentes contraintes, d'ordre sémantique, paradigmatique et distributionnel, dans ces combinaisons lexicales, à travers les transformations possibles afin de travailler les compétences de reformulation.*

MOTS-CLÉS : collocation adjectivale, constructions consécutives, prédication de second ordre, intensif, reformulation.

* Auteur correspondant : RASOANANTENAINA Aimeline, rn.aimeline@gmail.com

Introduction

Le fonctionnement des langues relève du croisement entre deux principes : la combinatoire libre et la combinatoire figée (Mejri 2011). La notion de combinatoire libre sert régulièrement d'appui dans les travaux qui portent sur le figement et sur les collocations. Ce qui définit la combinatoire c'est « l'ensemble des contraintes d'agencements plus ou moins importants conditionnés par la cohérence sémantique à laquelle donnent lieu les agencements » (Mejri 2008, 194).

Notre contribution porte sur l'une des constructions génératrices de collocations adjectivales intensives, celle des constructions consécutives. Notre étude considère les phénomènes collocationnels comme une propriété du lexique, d'un savoir lexical dont l'intérêt se trouve dans l'identification des différentes contraintes sur l'utilisation du lexique que sur la fréquence de ces combinaisons.

Pour déterminer ces contraintes, il est important de ne pas analyser les associations isolément mais dans le cadre phrastique, d'où l'intérêt de l'analyse prédicative qui repose sur le principe que le sens d'une unité lexicale ne se définit que dans son emploi dans le cadre phrastique (Mejri 2008) qui est déterminé par le schéma d'arguments, la forme des prédicats, la structure argumentale et la nature des actualisateurs. Par ailleurs, les propriétés sémantiques doivent être en cohérence avec les propriétés syntaxiques et combinatoires sur les plans distributionnel et transformationnel afin de pouvoir travailler les compétences de reformulation qui relèvent d'un savoir-faire langagier à développer en didactique des langues étrangères.

La collocation résulte ainsi d'une forte contrainte sémantique de sélection de deux ou plusieurs unités linguistiques dans un énoncé. Les linguistes ont mis l'accent sur la notion d'attraction lexicale dans le discours, qui donne lieu à une naturalité et qui repose sur des contraintes d'ordre sémantique, paradigmatique et distributionnel. Plus cette restriction est étroite, plus on s'oriente vers le figement où le blocage paradigmatique est associé au blocage syntaxique, qui se traduit par les blocages de restructurations. La collocation fait donc le lien entre la combinatoire libre et la combinatoire figée, ce qui fait de ce phénomène linguistique, une zone de préfigement (Rasoanantenaina 2017). Dans les constructions consécutives que nous allons étudier, la hiérarchie prédicative, de par sa nature, impose des arguments prédicatifs. Cette construction élargit la perspective des phénomènes collocationnels dans le sens où ils peuvent aller au-delà d'une phrase élémentaire.

I. Construction à adjectif prédicatif approprié

Cette classe de collocations concerne la relation particulière entre les prédicats appropriés et leurs arguments. L'importance de cette combinaison prédicats-arguments, qualifiée de « la plus commune » par Harris (1976, 113-114), réside dans le fait que l'un des participants, l'élément approprié, possède un statut unique par rapport à l'autre et par conséquent, peut avoir « zéro pour variante ».

1.1. Adjectifs appropriés et classes d'arguments

L'adjectif approprié correspond alors à ce que Galisson qualifie de « collocatif limité » (Hausmann, Blumental 2006, 9) dans la mesure où il n'admet que très peu d'éléments, voire un seul, comme base :

La vraisemblance d'occurrence est une caractéristique des mots en rapport avec leurs contraintes distributionnelles. Toutes les relations entre les mots ne sont pas équipotentes puisque certaines sont plus congruentes que d'autres. (Buvet et Grezka 2009, 65)

De par sa particularité, un prédicatif approprié sert à délimiter une classe d'objets qui comprend le ou les substantifs qu'il accepte dans sa position argumentale. Considérons le couple de phrases suivantes :

(1) *Manintsy mangôrohôro Djoma*. (Structure Adjectif Adjectif)

Froid trembler Djoma

Djoma est tremblant de froid.

Djoma a tellement froid qu'il en tremble.

= *Mangôrohôron'ny nintsy Djoma*. (Structure Adjectif Préposition Nom)

Tremblant de froid Djoma

Djoma est tremblant de froid.

Dans les deux langues, on a la collocation prépositionnelle de structure Adjectif Préposition Nom *mangôrohôrin'ny nintsy* « tremblant de froid » qui est la variante de la collocation adjectivale malgache de structure Adjectif Adjectif *manintsy mangôrohôro*. En français, on peut avoir la variante de la collocation « trembler de froid » que l'on peut retrouver également dans « trembler de peur », ce qui n'est pas le cas en malgache.

Aussi, pour analyser une classe de constructions à adjectif approprié, est-il question d'isoler « un ou quelques prédicats appropriés (un faisceau de prédicats appropriés), tel(s) que est élément de la classe tout nom qui peut être argument de (tous) ce(s) prédicat[(s)] » (Pincemin et al. 2006, 778). Autrement dit, le prédicat approprié n'accepte qu'un paradigme très limité de substantifs dans sa position argumentale et qu'il arrive qu'il n'en admette qu'un seul.

Dans ce contexte, la collocation est constituée d'un prédicat principal causal et de deux arguments phrastiques à adjectifs prédicatifs où la restriction crée une interdépendance entre le prédicat principal et les paradigmes constitués par des arguments prédicatifs.

1.2. Constructions consécutives

Dans ces constructions consécutives, la hiérarchie prédicative, de par sa nature, impose des arguments prédicatifs : le premier argument qui exprime la conséquence, à travers la manifestation physique, résulte du deuxième argument qui décrit la cause.

La relation de cause à effet qu'exprime le prédicat principal prépositionnel *ny* « de » se trouve plus apparente dans les reformulations avec *namp-* « a causé » et *fotony* « (car + parce-que) », que l'on peut voir, par exemple, dans les phrases du type :

(2) *Nararin'ny fihinanaña manga dila loatra kibonazy*.

Malade par manger de mangues trop son ventre

Son ventre est malade pour avoir trop mangé de mangues.

= *Fihinanana manga dila loatra namparary kibonazy*.

Manger de mangues trop a rendu malade son ventre

Manger trop de mangues a rendu son ventre malade.

= *Narary kibonazy fotony nihina manga dila loatra*.¹

¹Dans ce contexte, le prédicat peut également être non marqué puisqu'on peut très bien omettre syntaxiquement l'élément qui coordonne les deux arguments phrastiques :

Narary kibonazy nihina manga dila loatra.

Il a mal au ventre car il a trop mangé de mangues.

Malade son ventre car manger mangue trop
Il a mal au ventre car il a trop mangé de mangues.

On peut retrouver les mêmes reformulations avec la collocation adjectivale qui ont été examinée plus haut qui relève également de la prédication du second ordre :

(3) *Mangôrohôron 'ny nintsy izy.*

Trembler par le froid (il + elle)
(Il + Elle) tremble de froid.

= *Nintsy **mampangôrohôro** izy.*

Froid a rendu tremblant (il + elle)
(Il + Elle) est tremblante de froid.

= *Mangôrohôro izy **fotony** manintsy*

Tremble il car avoir froid
Il tremble car il a froid.

= *Manintsy mangôrohôro izy.*

Froid tremblant (il + elle)
(Il + Elle) est tremblante de froid.

Nous avons pu remarquer que le deuxième argument prédicatif pouvait être de nature nominale ou adjectivale et que, c'est dans ce second cas que le prédicat principal n'est pas marqué.

Dans sa forme nominale, les prédicats concernés peuvent être des noms à forme radicale ou des noms à affixe ($E + ha + faha$) $rdAdj^2$ ($E + -aña^3$) :

- l'adjectif à préfixe *manintsy* « froid » vient du radical nominal *nintsy* « notion de froid » ;
- l'adjectif *viñitry* « en colère » est le radical qui donne lieu au nom *haviñiraña* « colère »

Ceci nous suggère un couple morphologique d'adjectif prédicatif d'état et un substantif associé :

(4) *Mikintakintan 'ny haviñiraña Fara.*

Fulminant de (colère + rage) Fara.
Fara fulmine de (colère + rage).
Fara écume de (colère + rage).

= *Viñitry mikintakinta Fara.*

(En colère + en rage) fulminant Fara.
Fara est fulminant de (colère + rage).
Fara est écumant de (colère + rage).

Outre la parenté sémantique des seconds arguments prédicatifs, puisqu'une racine prédicative est la base commune des deux formes de prédicats, ces collocations sont également homogènes au regard de la compatibilité de leur premier argument avec l'adverbe *loatra* « trop », qui fait ressortir l'excès de l'élément de cause :

(5) *Mirepirepy Djoma satria mamamo loatra.*

²Un radical adjectival.

³Ralalaoherivony (1995) parle de substantif associé à l'adjectif qu'elle a noté *Adj-n*.

Tituber Djoma car ivre trop.
Djoma titube car il est trop ivre.

= *Mamo loatra Djoma mahatonga izy mirepirepy.*
Trop ivre Djoma c'est pourquoi il titube
Djoma est trop ivre, c'est pourquoi il titube.

(6) *Mitrikitriky Fara satria mahia loatra.*

Les côtes de Fara apparaissent car elle est trop maigre.

= *Mahia loatra Fara mahatonga izy mitrikitriky.*
Fara est trop maigre, c'est pourquoi ses côtes apparaissent.

Ces N₁ prédicatifs comportent déjà le trait intensif, l'adverbial « trop » qui actualise ici les N₀ consiste à faire ressortir l'idée de conséquence entre les deux arguments prédicatifs et le caractère intensif des seconds qui expriment la manifestation physique. Ils jouent ainsi le rôle de superlatif, c'est pourquoi, ils ont généralement une forme redoublée.

2. Les arguments prédicatifs intensifs

L'intensité est source de nombreuses collocations. Les modificateurs intensificateurs en français (Abdellatif 2004, 38) peuvent être des adjectifs (*débile profond, amoureux fou*), des groupes prépositionnels (*fou à lier, armé jusqu'aux dents, bête à manger du foin*), des groupes adverbiaux (*noir comme la nuit, vieux comme le monde*). Pourtant, la notion d'intensité, bien qu'elle soit une catégorie sémantique générale de grand intérêt dont la manifestation s'exprime à tous les niveaux linguistiques (Kleiber 2013, 79), certains de ses contours restent à explorer, notamment ceux qui ont trait à la hiérarchie prédicative ou les phrases complexes.

2.1. L'intensif, la quantification et la scalarité

Lorsqu'on parle d'intensité, on constate des interférences entre l'intensif, la quantification et la scalarité⁴. Adler et Asnes (2013, 10) expriment le lien entre les trois en définissant l'intensification comme l'intervention du locuteur qui consiste à augmenter ou à réduire le degré d'une propriété ou d'une quantité. Le second cas qui concerne des faits qui peuvent être mesurables ou comptables la relie à la quantification et attribuer une quantité ou inscrire une propriété dans l'échelle de la gradation dans une suite progressive fait intervenir la scalarité. Oueslati (2011), tout comme Adler et Asnes (2013), arrivent à la conclusion que pour procéder à l'aspect intensif, le prédicat doit être scalaire.

L'intensification est, selon Larrivée (2013, 53), « inextricablement liée à la subjectivité » car elle implique un jugement subjectif face à cette échelle de valeurs, ce qui sous-entend une comparaison par rapport à un point de référence. La notion de degré, recouvrant à la fois, la quantité et l'intensité, pousse Kleiber (2013 : 64-71) à proposer une extension de la définition de l'intensité.

Cette extension amène à distinguer deux acceptions distinctes : la quantification numérique d'une propriété et la quantification de l'intensité d'une propriété. La différence entre les deux s'appuie sur le critère de la possibilité ou non de dénombrement ou de mesurabilité de la quantité de propriété mise en jeu :

⁴ Le numéro 177 de la revue *Langue française* (2013) est consacré à cette interaction.

- (7) Paul mange beaucoup à midi (quantité de nourriture)
(8) Marie admire beaucoup Paul ('quantité' d'admiration = intensité)

Les arguments intensificateurs qui quantifient l'intensité d'une propriété résultent donc de l'extension de la définition de l'intensité

2.2. La quantification de l'intensité d'une propriété

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, contrairement à la quantification numérique, l'intensité se définit par le critère de non dénombrement ou de non mesurabilité. Elle désigne le degré de l'intensité ou la quantification de l'intensité d'une propriété qui ne peut être reformulée et spécifiée à l'aide d'une expression ou d'une échelle numérique :

- (9) *Leñy kötsakötsa angovavinao aña !*
Mouillée trempée ta tante
Ta tante est complètement trempée !

- (10) *Toraña tsy amin'ny fahiñana zaza zeña ao !*
Évanoui sans vie enfant (dont on parle)
L'enfant s'est évanoui complètement (au sens de « a complètement perdu connaissance »)

D'après Kleiber (2013, 68), les degrés d'intensité peuvent se rapporter ou faire référence à un élément extérieur, dans ce cas, on parle de *degrés de comparaison*. Par contre, s'ils sont évalués sans recourir à un élément externe, c'est-à-dire appréciés en eux-mêmes, on est face à des *degrés absolus* ou *degrés d'intensité*. Les constructions consécutives, qui font l'objet de ce travail, font parties du second cas et l'intensité est exprimée à travers les formes duplicatives.

2.3. Les arguments prédicatifs de manifestations physiques et les formes duplicatives

Pour la constitution morphologique des adjectifs malgaches, Botouhely (2007, 85 – 86) a relevé cinq cas de formes duplicatives dont la plus courante est celle qui exprime le diminutif :

Lêfaka « fou » / *Lêfadêfaka* « un peu fou »

Pour les formes qui constituent une comparaison, on retrouve également celles qui sont augmentatives, exprimant la gradation, même si elles sont moins courantes que les premières :

Möra « facile » / *Möramöra* « plus facile »

La reduplication peut ne pas exprimer un changement sémantique quand il s'agit d'une variante régionale :

- (11) *Mêñatra anarô zaho.*
J'ai honte de vous.

= *Mêñamêñatra anarô zaho.*
J'ai honte de vous.

Outre l'expression de la comparaison, la forme redoublée peut correspondre à une nouvelle valeur sémantique :

Maty « mort » / *Matimaty* « pauvre »

Vêta « ruiné » / *Vêtavêta* « pervers »

Dans ce cas, même si l'adjectif paraît avoir une forme redoublée, il ne relève pas de la reduplication.

Les arguments prédicatifs de manifestations physiques ne concernent pas les formes duplicatives diminutives :

Mitritritritry qui vient du nom *tritry* « côtes » (où la forme redoublée résulte d'un procédé dérivationnel, servant ainsi à une création lexicale) ;

Mikôrikôritry « très plissé » qui vient de *mikôritry* « plissé » (qui exprime une gradation, qu'on retrouve dans *matoe mikôrikôritry* « très vieux que sa peau est toute plissée »).

Il faut toutefois noter que la majorité des N₁ semblent avoir une forme redoublée sans faire partie d'une reduplication et sans être non plus un procédé dérivationnel (en se référant aux différentes formes de dérivation : Nom/Adjectif et Verbe/Adjectif) :

Mirepirepy « tituber » ne vient ni de **repy* ni de **mirepy* (dans *mamo mirepirepy*, tituber d'ivresse) ;

Mikintakinta « fulminer » ne vient ni de **kinta* ni de **mikinta* (dans *meloko mikintakinta*, fulminer de colère) ;

Mangôrohôro « trembler » ne vient ni de **hôro* ni de **mangôro* (dans *manintsy mangôrohôro*, trembler de froid) ;

Mangapikapiky « avoir les jambes qui s'entrechoquent » ne vient ni de **kapiky* ni de **mangapiky* (dans *mosary mangapikapiky*, très affamé) ;

Mikôhokôhoko « plissé » ne vient ni de **kôhokô* ni de **mikôhoko* (dans *matoe mikôhokôhoko*, très vieux), etc.

Dans ces constructions, à côté du rapport de cause à effet, le deuxième argument prédicatif marque la force de la propriété ou de l'état exprimé par le premier argument prédicatif causal. Cette force est associée aux « grandeurs intensives », en termes kantien (Van de Velde, 1999), car elle correspond au degré, à la force d'influence que cette propriété ou cet état a sur les organes de la perception sensorielle de la personne qui en fait l'expérience, qui s'exprime à travers des manifestations physiques.

(12) *Mirepirepin'ny hamamoaña Djoma.*

Tituber d'ivresse Djoma
Djoma est titubant d'ivresse⁵

= *Mamo mirepirepy Djoma.*
Ivre tituber Djoma
Djoma titube d'ivresse.

(13) *Mikintakintan'ny haviñiraña Fara.*

⁵ Dans le *Dictionnaire des cooccurrences*, Beauchesne (2001, 199) propose pour le français « engourdi / étourdi par l'ivresse ».

Fulminant de (colère + rage) Fara.
Fara fulmine de (colère + rage).
Fara écume de (colère + rage).

= *Viñitry mikintakinta Fara.*
(En colère + en rage) fulminant Fara.
Fara est fulminant de (colère + rage).
Fara est écumant de (colère + rage).

Dans les différents exemples en malgache, nous pouvons constater deux structures consécutives impliquant une prédication de second ordre :

- une structure avec une préposition *ny* « de » introduisant une structure consécutive comme prédicat principal, un prédicat de manifestation physique, ayant une forme redoublée, comme premier argument et un prédicat nominal exprimant la cause comme deuxième argument ;
- dans la seconde structure, le prédicat principal est non marqué, le deuxième argument, en première position, est la forme adjectivale du prédicat nominal causal dans la première construction et le premier argument, qui exprime une manifestation physique, est en seconde position.

3. Les collocations et les constructions prépositionnelles en français

Mise à part la reduplication, on retrouve le même phénomène en français où les N_1 prédicatifs dénotent par exemple les manifestations physiques de sentiments :

- (14) Il est livide de peur.
- (15) Il est pâle de jalousie.
- (16) Il est rouge de confusion.
- (17) Il est blême de rage.

Pour les noms de propriété, on rencontre également les couples *Adj de Npr / d'un Npr Adj* :

- (18) Amélia est resplendissante de beauté.
- (19) Amélia est d'une beauté resplendissante.

Les deux constructions étant interchangeable, Whittaker (2013, 136) parle de variante stylistique qui forme un cas de (quasi-) synonymie syntaxique. Pour les constructions où le second argument prédicatif est un adjectif déverbal, la construction *Adj de Npr* se rapproche de la construction *V de Npr*.

De la phrase :

Amélia est resplendissante de beauté.

On aura :

- (20) Amélia respandit de beauté.

La relation entre ces différentes constructions suggère que, d'une part, le nom de propriété est la cause de la manifestation physique (forme verbale ou adjectivale) et, d'autre part, la lecture intensifiante résulte d'une inférence :

Le lien évident entre la construction *Adj. de Npr* et la construction verbale correspondante suggère fortement une origine causative de la première. Cela revient à dire que la valeur intensifiante de la construction est le résultat d'une inférence. (Whittaker 2013, 137)

Ainsi, nous aurons les reformulations suivantes :

- (21) La beauté d'Amélia la rend resplendissante.
- (22) Amélia est resplendissante grâce à sa beauté.

Les noms de propriété qui sont les arguments N_0 prédicatifs apparaissent comme l'indicateur de la cause dans ces constructions et ils expriment les domaines pour lesquels équivalent les manifestations extérieures des propriétés du sujet désignées par les arguments N_1 prédicatifs. Ces derniers indiquent les conséquences qui sont les résultats de la lecture intensive des prédicats nominaux.

Nous pouvons constater que les sentiments peuvent agir sur le physique du sujet (23 et 24) et ils peuvent également affecter son psychisme :

- (23) Il est rouge de confusion.
- (24) Il est rayonnant de joie.

Même si l'on a affaire à des manifestations psychiques des sentiments, la structure *Adjectif de* « fou de » dans (25) est un actualisateur à aspect intensif (à valeur hyperbolique), donc une prédication de premier ordre⁶ (qu'on retrouve également dans « mort de peur » et « ivre de chagrin »), tandis que dans (26), on a une prédication seconde (comme dans Elle a été sidérante de sérénité. / Elle était d'une sérénité sidérante. / La sérénité de Nhum était sidérante.) :

- (25) Il est fou d'amour.
= Il est fou amoureux.
= Il est follement amoureux.
- (26) Il est ardent de désir.
= Il a un désir ardent.
= (Le désir de Nhum + son désir) est ardent.

Ces prédicats nominaux de sentiments partagent les propriétés distributionnelles des noms de sentiments, comme le fait de pouvoir être introduits par les verbes tels qu'éprouver ou ressentir :

- (27) Il ressent de la confusion.
- (28) Il ressent un état de confusion.
- (29) Il éprouve du désir.
- (30) Il éprouve un certain désir.

La paraphrase par des constructions causatives fait ressortir la lecture consécutive des sentiments exprimée par les adjectifs :

⁶ Quand les prédicats apparaissent dans une phrase élémentaire, c'est-à-dire dans une phrase qui comporte un seul prédicat, ils sont considérés comme élémentaires et dans ce cas, on parle de prédication de premier ordre. En malgache, on peut avoir *mamon'ny tôromaso*, traduit littéralement par « ivre de sommeil ». Beauchesme (2001, 342), dans son dictionnaire, propose (mourir / s'écrouler / tomber de) sommeil.

(31) La colère rend Luc fou.

(32) La joie rend Luc rayonnant.

Pour les adjectifs non déverbaux en français, la lecture causale est moins probante :

(33) Sophia est d'une beauté exquisite.

= ?Sophia est exquisite de beauté.

= ?Sophia est exquisite parce qu'elle est belle.

Nous avons pu constater que pour les collocations à adjectifs prédicatifs, les constructions prépositionnelles peuvent relever de la prédication du second ordre pour le malgache et le français, de la prédication seconde pour la langue française uniquement et de la prédication de premier ordre pour les deux langues. Pour ce dernier cas, en français, une autre construction prépositionnelle particulièrement productive dans les collocations adjectivales est la structure Adj à V inf :

(34) Cette histoire est triste à pleurer.

= Cette histoire est tellement triste qu'on en pleurerait.

(35) Cette histoire est ennuyeuse à mourir.

= Cette histoire est tellement ennuyeuse qu'on en mourrait.

Le sens véhiculé par la construction à *V inf* est de nature intensive. Elle a une fonction sémantique intensive, un « sens consécutif », selon Tutin (2010, 68), qui est dérivé de la comparaison car elle permet d'intensifier l'adjectif au même titre que la structure *comme N*. Le sens du collocatif est hyperbolique et doit être entendu de façon métaphorique. Le modifieur n'est pas véritablement un comparant, il suggère une idée de conséquence. La base adjectivale, prise avec une valeur intensive, a pour conséquence le procès désigné par l'infinitif. Dans ce sens, la préposition « à » est l'équivalent de « (si ... que + tellement ... que) » en apportant un jugement de valeur appréciatif ou dépréciatif. Kleiber (2013, 71) parle d'impact sensoriel de l'intensité forte pour désigner la force ou la puissance de sensations qui sont ressenties.

Conclusion

Pour terminer, concernant les constructions à adjectif(s) prédicatif(s), nous avons pu constater que les collocations ne touchent pas que les phrases élémentaires mais également celles qui sont complexes, et particulièrement, dans ce travail, à la prédication de second ordre. Les rapides constatations sur les constructions consécutives montrent que leurs propriétés linguistiques sont tiraillées entre le caractère nominal et le caractère adjectival du deuxième argument prédicatif. Pour le malgache le couple *Adj de manifestation physique Prép N causal* et *Adj causal Adj de manifestation physique* et pour le français, le couple *être d'un Npr Adj* et *Adj de Npr*, l'expression du rapport cause-conséquence et l'intensification s'opèrent directement ou par inférence et où le second argument prédicatif spécifie le domaine d'application de cette construction consécutif. Nous avons pu également constater dans ce travail que les différentes séquences, même si elles étaient en apparence formées d'une construction prépositionnelle, elles relèvent de différents types de prédication : prédication de premier ordre, prédication seconde et prédication de second ordre. C'est en fonction du type de prédicat que certains processus de transformations sont possibles, impactant ainsi les différentes possibilités de reformulations, celles-ci étant un savoir-faire langagier, une compétence à développer chez les apprenants.

Références

- Abdellatif, E. (2004). *Classification sémantico-syntaxique des adjectivaux prédicatifs*, Thèse de doctorat, Université Paris 13, Laboratoire de Linguistique Informatique.
- Adler, S., Asnes, M. (2013). Qui sème la quantification récolte l'intensification. *Langue Française* 177, 9-22.
- Beauchesne, J. (2001). *Dictionnaire des cooccurrences*. Guérin, Canada.
- Botouhely, J-L. (2007). *Etudes contrastives des adjectifs prédicatifs de propriété humaine du Malgache (parler du Nord) et du français*, Thèse de doctorat, Université Nord Antsiranana, Université d'Antananarivo, U.F.R des Lettres, Sciences de l'Homme et des Sociétés, Université Paris13.
- Buvet, P-A., Grezka, A. (2009). Les Dictionnaires électroniques du modèle des classes d'objets. *Langages* 176, 63 – 79.
- Harris, Z. S. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Seuil, Paris.
- Hausmann, F-J., Blumenthal, P. (2006). Présentation : collocations, corpus, dictionnaires. *Langue Française* 150, 3 -13.
- Kleiber, G. (2013). A la recherche de l'intensité. *Langue Française* 177, 63-76.
- Larrivée, P. (2013). Focus sur la quantité. *Langue Française* 177, 51-61.
- Mejri, S. (2008). Constructions à verbes supports, collocations et les locutions verbales. In Mogorron Huerta P. & Mejri, S (Eds.) *Las construcciones verbo-nominales libres y fijas. Aproximación contrastiva y traductológica* (pp. 191 – 202).
- Mejri, S. (2011). Figement, collocation et combinatoire libre. In Anscombre, J.C. & Mejri, S. (Eds) *Le Figement linguistique : la parole entravée* (pp. 63 – 77) Paris. Champion.
- Oueslati, L. (2011). Les locutions adverbiales figées : étude des fonctions primaires. *Néophilologica* 23, 66-83.
- Pincemin, B., Issac, F., Chanove, M., Mathieu-Colas, M. (2006). Concordanciers : Thème et variations. *Actes des 8es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Besançon. 773-784.
- Ralalahoerivony, B-S. (1995). *Lexique-grammaire du malgache : constructions adjectivales*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Rasoanantenaina, A. (2017). *Les collocations à adjectifs prédicatifs et les trois fonctions primaires. Cas du parler malgache du Nord*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université d'Antsiranana.
- Tutin, A. (2010). *Sens et combinatoire lexicale : de la langue au discours*, Dossier en vue de l'habilitation à diriger des recherches, Vol. 1 : synthèse.
- Van de Velde, D. (1999). Adjectifs d'états, adjectifs de qualités. In Amiot, D. & De Mulder, W.& Flux, N. & Tenchea, M. (Eds) *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques, Cahiers scientifiques de l'Université d'Artois* 13 (pp. 151-160). Artois : Presses Université.
- Whittaker, S. (2013). L'intensification des noms de propriété. *Langue française* 177. 127-140.

Biographie de l'auteur

Aimeline RASOANANTENAINA, Maître de Conférences en Sciences du langage de l'Université d'Antsiranana. Ses centres d'intérêt en recherche portent sur la phraséologie et les collocations dans la langue générale et la langue de spécialité, leur description linguistique et leur enseignement en FLE, en tenant compte des différentes interférences dans un contexte plurilingue. Elle a contribué dans plusieurs projets dans ce sens, dont celui sur la Professionnalisation des Enseignants et Renforcement des Capacités des Formateurs à Madagascar (PERFORM), un projet cofinancé par le programme Erasmus + de l'Union Européenne et coordonné par la Direction Régionale Océan indien de l'Agence universitaire de la Francophonie.